



TITRE PROFESSIONNEL

# AGENT·E DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

A partir de 835 h (Environ 7 mois ; Formation technique et stages en entreprise)

Ce titre est enregistré au RNCP 35510 depuis le 20/04/2021 et jusqu'au 18/04/2026

L'agent·e de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante à l'intérieur des bâtiments. Elle·il intervient dans des établissements recevant du public (ERP) pour la maintenance de l'installation électrique, de l'installation thermique et sanitaire et de l'enveloppe intérieure d'un bâtiment (placoplâtre, peinture, etc). Cela nécessite de sa part un « réflexe prévention » pour se protéger et protéger les autres pendant et après son intervention.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation certifiante de niveau 3 de 835h minimum vous prépare aux 3 certificats de compétences du Titre Professionnel AMB.

## PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- | Maîtrise de la langue française à l'oral, à l'écrit et de l'outil informatique.
- | Test de positionnement et entretien individuel à l'entrée en formation.
- | 2 à 4 rentrées par an. Le délai de rentrée en formation dépend de la programmation et des places disponibles : nous consulter pour en savoir plus.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### 3 Certificats de compétences professionnelles & compétences transversales

#### Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

#### Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

#### Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

**Compétences transversales** (items évalués en session d'examen) :

Communiquer, organiser ses actions, respecter des règles et des procédures, mobiliser les environnements numériques.

## LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- | Pédagogie de la découverte basée sur l'expérimentation : cas à traiter, mise en situation.
- | Alternance de travaux pratiques et apports théoriques.

## MODALITÉS DE LA FORMATION

- | Dispensée en majorité en atelier équipé et en salle.
- | 2 périodes de stage en entreprise.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | Livret d'évaluations en cours de formation : afin de voir la progression de l'acquisition des compétences.
- | Evaluations de stage.
- | Présentation à l'examen du titre professionnel AMB et à l'habilitation électrique B1BR.
- | A l'issue de la formation, une attestation de de formation et un livret de compétences sont délivrés.

## CERTIFICATION

- | Titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 3 selon la nouvelle nomenclature.
- | Livret d'évaluation en cours de formation + dossier professionnel.
- | Questionnaire professionnel, mise en situation professionnelle, entretien technique et final avec un jury composé de 2 professionnels.
- | Equivalence : aucune.

## SUITES DE PARCOURS

Services techniques et de maintenances de structures publiques ou privées (collectivités territoriales, communes, centres de loisirs, campings, hôtellerie de plein air, sociétés de service d'aide à domicile...).



## FINANCEMENT ET TARIFS

- | CPF (code 332275), CPF de transition (ex CIF), Plan de développement des compétences, Pôle Emploi, Financement personnel (tout ou partie).
- | A partir de 9 240€, selon le plan individuel de formation (tarif à titre indicatif, prise en charge partielle ou totale possible). Nous consulter pour de plus amples informations.

## LIEU DE LA FORMATION

- | 43 chemin du Pras - 69350 La Mulatière OU
- | 10a avenue du 11 novembre 1918 - 69200 Vénissieux
- | Atelier outillé adapté au métier préparé.
- | Salle de formation équipée d'outils numériques.
- | Espace de restauration sur place.
- | Espace ressources documentaires numérisées.

## CONTACT

09 50 00 60 80  
contact@lesclesdelatelier.fr  
www.lesclesdelatelier.fr

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Veuillez nous contacter afin d'identifier les éventuels aménagements :  
pc@lesclesdelatelier.fr

FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT : 1203 Maintenance des bâtiments et des locaux

DOMAINE D'ACTIVITE : Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019) ; Convention(s) : Code(s) NSF : 230r - Entretien général des bâtiments

Les clés de l'Atelier - 43 chemin du Pras - Lyon - La Mulatière 69 350 - 09 50 00 60 80 - contact@lesclesdelatelier.fr - www.lesclesdelatelier.fr



Notre organisme de formation est certifié Qualiopi pour nos actions de formation

Mis à jour le 15/01/2024